



# IFU, ICE, SECTEURS : SORTIR DE LA GALÈRE

## EN IFU, RIEN NE VA PLUS ...

Après l'industrialisation de leurs tâches dans des conditions forcément déplorables, les agents des IFU affrontent les avatars du transfert d'un million de dossiers IS (et 150 000 de TS) sans les emplois correspondants. Des charges en plus, des emplois en moins, ça donne une jolie pagaille ! ...

Empêtrée dans ses contradictions, omnubilée par ses indicateurs, l'administration reconnaît à mots couverts, qu'il y a des difficultés, mais elle ne change pas d'orientation pour autant.

Pour pallier l'accroissement global des charges et essayer de gérer la période de surchauffe, de mars à juin (dépôt des déclarations des professionnels, dépôt de la TP, suivi des acomptes d'IS, dépôt des déclarations de TS....), l'administration tente un «sauve qui peut» général orchestré par sa note cadre du 24 février 2005 qui prévoit :

- le renforcement ponctuel des IFU par «ponctions» forcées auprès des autres services
- le transfert des tâches de saisie des déclarations des professionnels, voire de taxation des défallants, aux ICE
- un «pilottage» accru et rapproché des services, donc une pression maximum.

En contrepartie les agents subissent le poids du calendrier des travaux, le manque crucial d'effectifs pour accueillir le flux quasi permanent des contribuables et la dégradation sans précédent des conditions de travail.

## ... EN ICE, C'EST PAS MIEUX !

Contrairement à sa conception initiale, la DG impose donc le retour de la saisie des déclarations des professionnels vers l'ICE ... alors que dans le même temps les effectifs ont diminué suite aux restructurations.

Partout se développe un malaise profond dû à une perte de repères générée par des orientations locales contradictoires, l'éloignement du terrain, une utilisation intensive d'outils informatiques pas toujours opérationnels et pertinents.

Partout la pression accrue sur les objectifs de programmation, de CSP et de contrôle sur place devient insupportable. Partout les agents demeurent inquiets quant à leur avenir avec la menace grandissante d'un regroupement au sein des pôles de compétence expertise contrôle.

La note DG du 24 février 2005 ne vient donc que renforcer le mécontentement des agents à qui on veut faire faire tout et son contraire et surtout tout de suite ! Il y a bien lieu de s'interroger sur les décisions que prendra l'administration vis-à-vis de celles et ceux qui, suite à des directives de cet ordre, n'auront pas pu réaliser les objectifs assignés lors des entretiens d'évaluation ...

## EN SECTEURS D'ASSIETTE, ÇA TANGUE DUR

Pour la quasi-intégralité des départements la campagne de réception IR s'est achevée par le constat d'une énorme cacophonie. Il y a bien un problème d'accueil partout et les récents propos du ministre sur l'ouverture des services le samedi ne vont pas arranger les choses.

L'administration met «tout le paquet» sur la modernité de la télédéclaration. Pourtant, lors de la campagne, les agents ont constaté une montée des volumes de réception et ils ont dû accomplir leur mission dans des conditions matérielles souvent détestables (manque de boîtes de réception). Il a fallu également gérer un afflux important de courriers électroniques, sans parler du désordre autour de la déclaration par internet, de la déclaration 2042 « simplifiée » mais pas pour tout le monde, ... le tout sur fond de saisie des déclarations au fil de l'eau !...

Quant à la reconnaissance pécuniaire des efforts déployés, elle s'est traduite par une mesquinerie accrue sur les montants et le nombre des attributaires des indemnités de campagne. De quoi obtenir un mélange explosif ... surtout quand on entend plusieurs ministres considérer comme acquis de nouveaux «gains de productivité» et annoncer déjà de nouvelles suppressions d'effectifs.

En attendant, une nouvelle campagne IR va commencer pour les agents de l'Ille-et-Vilaine qui vont expérimenter la déclaration pré-remplie.

**En IFU, en ICE, en secteur d'assiette, la DG démontre l'incohérence de l'empilement de ses réformes et son mépris vis-à-vis des agents, il faut réagir tous ensemble.**

**ACTION en vue ! **

# PAR L'ACTION, ÇA VA CHANGER !

## ■ APPELS DE NOTE

Il n'est pas trop tard, c'est massivement que les agents des IFU, des ICE et des secteurs doivent faire appel. Ils doivent dénoncer l'injustice d'un système qui ne récompense qu'une minorité alors que c'est un effort collectif qui a permis à leurs services de demeurer tant bien que mal la tête hors de l'eau.

Lors des CAP locales d'appel, les élus du SNUI montreront, au cas par cas, les aspects arbitraires des attributions de récompenses et la nécessité de reconnaître le travail accompli par des équipes d'agents. L'esprit de «performance» sera dénoncé comme contraire aux intérêts du service public. Rapprochez vous sans délai des militants du SNUI pour rédiger vos appels.

## ■ DISCUTER LES CONSIGNES

Le SNUI demande aux agents des trois services de se rapprocher pour, dans chaque résidence, adopter une stratégie commune de contestation des méthodes de l'administration.

La dictature des indicateurs doit faire l'objet de protestations collectives, des concertations doivent s'installer là où il n'existe aujourd'hui que des ordres intempestifs.

Il faut parvenir très vite à créer des «collectifs» d'agents ayant pour mission de desserrer les calendriers, de combattre les consignes à géométrie variable.

## ■ ENSEMBLE CHEZ LES DIRECTEURS

D'ici la mi-juin, dans chaque direction, les agents des trois services débattront d'une date pour aller interpellier leur DSF et lui demander la satisfaction de 3 demandes :

- l'amélioration des conditions matérielles de travail,
- la redéfinition des doctrines d'emploi précises permettant de retrouver du «sens» dans l'exercice des missions,
- l'application d'un plan «qualifs» combinant un dédommagement des préjudices subis depuis l'an 2000 en raison des réformes et un plan de promotion interne.

Il faut par ailleurs que chaque directeur s'exprime clairement sur le rééquilibrage envisagé entre IFU et ICE, sur la façon dont il envisage le rapprochement CDI-CDIF.

## ■ GRÈVES EN VUE

Elaboration du nouveau contrat triennal, élaboration du projet de budget 2006, préparation du «programme Breton» de réformes, le mois de juin va être chaud pour la DGI.

Il faut d'ores et déjà envisager une période de grèves pour qu'enfin la situation des IFU, ICE et secteurs soit prise en compte.

# TOUS ENSEMBLE NOUS ALLONS NOUS EN SORTIR